

## DÉCISION DU MAIRE N° 2025/03/57

**Objet** : 57 - Devis étude complémentaire projet réhabilitation Château du Cotin- Relevé topographique, façades, fond de site et radiers des réseaux

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

### Décide

- De signer le marché relatif à la mission de Relevé topographique, façades, fond de site et radiers des réseaux pour le projet de réhabilitation du château du Cotin.

Il s'agit d'un devis, l'offre de Géomat est retenue pour un montant de 6 650€HT soit 7 980€TTC.

Fait à Vire Normandie, le 24 mars 2025

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250331-57-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2025

Publication : 31/03/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Nicole DESMOTTES

